

<p style="text-align: center;"><b>ACTES ADMINISTRATIFS DU DEPARTEMENT</b></p>
-----------------------------------------------------------------------------------

## **I- DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DE LA LOGISTIQUE**

- Délibérations du Conseil Général du 1<sup>er</sup> Décembre 2008
- Délibérations de la Commission Permanente du 8 Décembre 2008

## **II - DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

- Arrêté n° DIST-SGR-2008-23 limitant la vitesse sur la route départementale n° 12
- Arrêté n° DIST-SGR-2008-24 limitant la vitesse sur la route départementale n°26

## **III DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- Arrêté - Service Emploi Formation – Relations Sociales - n° 2008/C1842 – établissant la liste des lauréats au concours sur titres d'ouvrier professionnel qualifié spécialité «cuisine», destiné à pourvoir deux postes au foyer départemental de l'enfance

## **IV FINANCES**

- Arrêté n° 2008-6

## **V DIRECTION DE LA VIE SOCIALE**

- Arrêté n° 2008/154 – DIVIS – S.E.M.S. fixant les tarifs dépendance opposables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à la MARPA «Saint Odilon» de Lavoûte-Chilhac
- Arrêté n° 2008/155 – DIVIS – S.E.M.S fixant les tarifs dépendance opposables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à la MARPA «La Musette» de Loudes
- Arrêté n° 2008/156 – DIVIS – S.E.M.S fixant les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à la Maison de Retraite de Retournac
- Arrêté n° 2008/158 – DIVIS – S.E.M.S fixant les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à la Maison de Retraite de Tence

.../...

- Arrêté n° 2008/159 – DIVIS – S.E.M.S fixant la subvention annuelle de fonctionnement pour l'exercice 2009 applicable à l'Association R.E.S.O.P.A.D. 43 au Puy-en-Velay
  
- Arrêté n° 2008/160 – DIVIS – S.E.M.S – fixant les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à la Maison de Retraite d'Aurec-sur-Loire
  
- Arrêté n° 2008/162 – DIVIS – S.E.M.S fixant la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2009 à l'Association «O.V.I.V.E.» à Monistrol-sur-Loire
  
- Arrêté n° 2008/163 – DIVIS – S.E.M.S fixant les tarifs opposables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à l'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes à Bas-en-Basset
  
- Arrêté n° 2008/164 – DIVIS – S.E.M.S fixant les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 de l'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes «Maison Saint-Joseph» au Puy-en-Velay
  
- Arrêté n° 2008/165 – DIVIS – S.E.M.S fixant les tarifs opposables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à l'Unité de Soins de Longue Durée de l'Hôpital Local «Pierre Gallice» de Langeac
  
- Arrêté n° 2008/166 – DIVIS – S.E.M.S fixant les tarifs opposables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à l'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes de l'hôpital local «Pierre Gallice» à Langeac
  
- Arrêté n° 2008/168 – DIVIS – S.E.M.S fixant les tarifs «dépendance» applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à l'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes «Foyer Saint-Dominique» à Vals-Près-Le Puy, établissement privé non habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale départementale
  
- Arrêté n° 2008/171 – DIVIS – S.E.M.S fixant les tarifs opposables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à l'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes «Les Pireilles» de Paulhaguet